

Société Civile Professionnelle Nicolas TARDY et Lucie DAUZET

Commissaires de Justice Associés 14, Avenue Jean Perrin – BP 13098 30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX Tél : 04 66 89 52 18 Fax : 04 66 89 32 45



EXPEDITION

Référence: 503659_1

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

- LE CINQ JUILLET A DIX HEURES QUARANTE-HUIT,
- LE HUIT JUILLET A DIX HEURES VINGT,
- LE TREIZE JUILLET A QUINZE HEURES,
- LE DIX-SEPT JUILLET A QUATORZE HEURES DIX,
- LE VINGT JUILLET A ONZE HEURES TRENTE-QUATRE,
- LE VINGT-DEUX JUILLET A ONZE HEURES VINGT-CINQ,
- LE VINGT-QUATRE JUILLET A QUATORZE HEURES QUARANTE-NEUF.
- LE VINGT-CINQ JUILLET A SEIZE HEURES QUINZE.

AVONS ETE MANDATE PAR:

La COMMUNE DE BAGNOLS SUR CEZE identifiée sous le N° SIRET 213 000 284 000 17, ayant son siège Hôtel de Ville - Place Auguste Mallet - BP 30205 30200 BAGNOLS SUR CEZE prise en la personne de son Maire en exercice et ici représentée pat Monsieur BALLAND Jérôme, Chef de Service- Service Aménagement Urbain – Services techniques,



LEQUEL NOUS EXPOSE:

«Dans le cadre du calcul de l'indemnisation à verser à CENTRAKOR durant le blocage de son parking pendant des travaux à réaliser par la Commune et ce afin de garantir et préserver nos droits et plus largement à toutes autres fins utiles, je souhaiterais, èsqualité, pour déterminer clairement le taux d'occupation du parking de CENTRAKOR sis à BAGNOLS SUR CEZE (30200), 2 Avenue François Mitterrand, que vous effectuiez un comptage des places occupées en faisant huit passages, sur huit demi-journées, réparties sur un mois, incluant deux samedis, et vous faire dresser un procès-verbal de constat.»

DE SUITE

DEFERANT A CETTE REQUISITION

NOUS

Soussignés Nicolas TARDY et Lucie DAUZET, Commissaires de Justice Associés, Société Civile Professionnelle dont le siège social est sis 14, Avenue Jean PERRIN, à 30200 BAGNOLS SUR CEZE Agissant par Maître Nicolas TARDY

CERTIFIONS nous être rendu sur le champ, aux date et heure sus-indiquées sur la Commune de BAGNOLS SUR CEZE (30200), 2 Avenue François Mitterrand, sur le parking de CENTRAKOR, où étant et seul, avons procédé aux constatations suivantes :

- Le 05/07/23 à 10h48 :
 Nous comptons sur ledit parking 36 places de stationnement avec en plus 2 places réservées aux personnes handicapées.

 Nous comptons 17 places occupées.
- Le 08/07/23 à 10 h20 : Nous comptons 18 places occupées.
- Le 13/07/23 à 15 h00 : Nous comptons 16 places occupées.
- Le 17/07/23 à 14 h10 : Nous comptons 9 places occupées.
- Le 20/07/23 à 11h34 : Nous comptons 14 places occupées.
- Le 22/07/23 à 11h 25:
 Nous comptons 21places occupées.
- Le 24/07/23 à 14h 49:
 Nous comptons 13 places occupées.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

ID: 030-213000284-20250205-2025_02_15-DE

- Le 25/07/23 à 16h15 : Nous comptons 19 places occupées.

Et de tout ce que dessus avons dressé et clos le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Maître Nicolas TARDY